



Internet

## LE PORTAIL FAIT PEAU NEUVE

Depuis juin dernier et la refonte du site «promotionnel» de Free, le portail d'information avait lui, gardé son design originel, ne suivant pas les autres pages de Free dans leur rénovation.

C'est aujourd'hui chose faite et vous pouvez retrouver dès à présent le portail d'information relooké de votre FAI. Un look plus actuel, plus moderne, où la fraîcheur du blanc chasse l'austérité passée du bleu foncé. Les publicités sont toujours présentes mais ne viennent pas gêner la visibilité du portail.

Certains cadres peuvent être déplacés à l'intérieur de la page, comme celui listant les nouveautés de Free Home Vidéo, ou encore le cadre réservé à l'actualité.

Le portail d'information était la dernière partie du site qui n'avait pas eu le droit à son relookage. Aujourd'hui, la totalité des pages principales du site ont eu le droit à leur nouveau design...

Pour savoir à quoi ressemblait le portail il y a huit ans, un petit détour dans les archives du Web...

<http://web.archive.org/web/20010331213726/http://www.free.fr/>

Logiciel

## ET FREEGO S'ADAPTE AUSSI...



Devenu inopérant depuis le relookage et les mises à jour du site de Free, le logiciel Freego est désormais de nouveau opérationnel et sort aujourd'hui en version 4.

Utilisant les différents liens du site de Free, pour se connecter à votre compte par exemple, le logiciel dans son ancienne version ne permettait plus d'utiliser toutes ses fonctionnalités.

Les développeurs en ont profité pour mettre au point un nouveau design et de nouvelles fonctions.

En indiquant votre identifiant et votre mot de passe Free Haut Débit, vous accéderez à de nombreuses parties de votre interface de gestion.

Vous pourrez gérer vos comptes mails, vos services de téléphonie, consultez les messages sur votre répondeur, programmer un enregistrement télé en multiposte...

Cerise sur le gâteau, Freego vous propose un testeur de débit et un moniteur qui vous donnera en temps réel le trafic sur votre ordinateur.

Ce logiciel indispensable à tous Freenauts, des plus novices aux plus aguerris, est téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://www.freego.fr/>



Fibre optique

## UN PAS EN ARRIÈRE ET DEUX EN AVANT ?

Les accords signés la semaine dernière entre SFR et Orange (cf. **édition du 25 septembre**) pourraient être annulés si l'ARCEP le demandait. C'est ce qu'a déclaré hier Frank Esser, Président de SFR.

De l'autre côté, Free, en la personne de Maxime Lombardini, son Directeur Général, a indiqué que les négociations entre Iliad et Orange avaient débuté «bien avant» l'accord conclu entre ce dernier et SFR sur le point de mutualisation.

Rappelons que le Gouvernement laisse les FAI, Numéricable compris, se mettre d'accord sur la question du déploiement de la Fibre Optique et donc de sa mutualisation, jusqu'au 23 octobre prochain...

Un accord commun entre Orange, Free, SFR et Numericable pour dans trois semaines ? Dépassé ce délai, le Gouvernement devra laisser le dossier à l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, qui s'occupera alors de trancher et donc de tracer les lignes du déploiement du Très Haut Débit en France... A moins d'un accord in-extremis, l'ARCEP semble bien parti pour rédiger les futurs textes...

Source : [http://www.satmag.fr/affichage\\_module.php?no\\_theme=1&no\\_news=9539&id\\_mod=50](http://www.satmag.fr/affichage_module.php?no_theme=1&no_news=9539&id_mod=50)

Internet

## HADOPI : SAISON 3 ÉPISODE 17

Dans son budget 2009, le Ministère de la Culture a, outre décidé d'indexer la redevance audiovisuelle sur l'inflation (cf. **édition d'hier**), voulu donner une évaluation des frais qu'engendrerait son Haute Autorité pour la Diffusion des Oeuvres et la protection des Droits sur Internet.

Dotée de sept salariés à temps plein, l'Hadopi coûtera pas moins de 6,7 millions d'euros par an.

Cependant, ce coût n'intégrera pas les frais engendrés pour identifier concrètement l'abonné qui aura illégalement téléchargé... Car avec l'adresse IP suspectée, l'Hadopi devra demander au Fournisseur d'Accès à Internet un nom, une adresse mail et une adresse postale, afin notamment d'y envoyer les avertissements...

Free a réagit à cette évaluation, indiquant, «quand nous aidons les pouvoirs publics à traquer un pédophile, nous sommes rémunérés, et quand cela concerne la musique, nous ne le serons pas. Où est la logique ?».

Les FAI peuvent facturer jusqu'au 13 euros une identification... Dans un projet où l'on enverrait 10 000 mails d'avertissement par jour, la facture pourrait coûter très cher...

Source : <http://www.infos-du-net.com/actualite/14547-hadopi-fai-p2p.html>

